CHARTE RSE

Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

Introduction

Pierre Chambon, Directeur Général de la SHEM

“L’entreprise durable, c’est l’entreprise responsable. C’est ma conviction. C’est le projet que nous devons porter pour la SHEM”

Principes

La SHEM en tant que producteur d'énergie renouvelable est un acteur économique majeur dans de nombreuses vallées tant en termes d'emplois que de retombées économiques.
Nous sommes entrés naturellement dans une démarche de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) en 2011. Les trois composantes - l'environnement, le volet sociétal et l'aspect économique - sont présents historiquement au sein de la SHEM. Il s'agit d'une démarche d'amélioration continue. Au terme d'un premier cycle de 3 ans couronné de succès, nous avons défini un nouveau plan d'action 2015-2018 qui formalise les engagements de la SHEM dans ces domaines pour progresser encore.

Sur le terrain, la démarche a permis de capitaliser sur les bonnes pratiques déjà existantes notamment en matière de sécurité et d'environnement, ou encore dans le domaine des relations avec les parties prenantes (collectivités locales, institutions, associations de pêche, sportifs, etc.).

Engagements

C'est à nous tous, ensemble, de faire vivre cette démarche au travers de notre cœur de métier, la production d'hydroélectricité. Pour cela, les engagements pris par la SHEM se déclinent autour de 7 axes:

- valoriser le capital humain
- respecter les intérêts des clients
- préserver l'environnement
- assurer la loyauté des pratiques
- respecter les droits de la personne
- conjuguer entreprise et territoires
- assurer la transparence

Ces axes sont déclinés de façon concrète dans la Charte qui marque l'engagement de la SHEM dans un processus transverse auquel chaque collaborateur contribue collectivement et individuellement en partenariat avec les acteurs économiques et institutionnels des territoires.

Pierre Chambon,
Directeur Général
Février 2016

Valoriser le capital humain

Développement personnel pour une performance collective

Faire de chacun un acteur engagé de sa santé, de sa sécurité et de celle des autres.

Améliorer les compétences de tous les collaborateurs

Afin de valoriser les compétences, la motivation, l'information et l'organisation, la SHEM accompagne l'ensemble de ses collaborateurs tout au long de leur vie professionnelle. Elle veille à la qualité des entretiens individuels annuels et développe différents processus de gestion de la performance individuelle (formation, notation…). La SHEM offre aux salariés l'opportunité d'être les acteurs de leur évolution professionnelle en leur garantissant notamment un large accès à la formation. La DRH s'engage également à recevoir tout collaborateur afin d'évoquer et suivre ses souhaits et ses perspectives d'évolution professionnelle.

Commission Formation
Céline Gajan, membre de la Commission Formation

Le Comité d'Entreprise de la SHEM s'est doté en 2013 d'une Commission Formation, organe consultatif. Son rôle est d'analyser avant délibération du CE, les différentes pièces et propositions relatives aux formations des agents. Ses membres sont d'une part des élus du CE, et d'autre part des agents de la SHEM désignés par le CE. Ils étudient le plan de formation et son bilan.

En collaboration avec le service formation, ils participent également à l'information des salariés sur leurs droits afin de les accompagner tout au long de leur carrière. En 2013, cette commission a ainsi contribué à la rédaction du livret formation. Elle préconise, en accord avec la DRH, la mise en œuvre d'actions concrètes en lien avec la formation.

Santé et Sécurité au Travail

La SHEM fait de la protection de la santé et de la sécurité au travail sa priorité. Elle exerce ses activités en portant une attention quotidienne à la sauvegarde de l'intégrité et de la santé mentale des personnes. Engagée dans une démarche de management de la santé et de la sécurité selon la norme OHSAS 18001, elle favorise la qualité de vie au travail grâce à des pratiques partagées par les collaborateurs et les prestataires. Elle vise à atteindre l'objectif de zéro accident par la prévention et une démarche de progrès continu.

Nathalie Comte, Responsable du Département QHSE RSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement/Responsabilité Sociétale d'Entreprise)

Depuis décembre 2012, la SHEM est certifiée OHSAS 18001 dans le cadre de sa politique Santé et Sécurité au Travail. Les résultats de l'audit de certification réalisé par l'organisme DNV soulignent la grande implication et la réactivité de l'ensemble des personnes rencontrées. Ils relèvent également que les principaux risques sont correctement appréhendés et que la culture QHSE imprègne bien l'entreprise. En effet, la SHEM a su élargir le périmètre de sa maîtrise des risques à d'autres domaines que ceux liés à son activité principale, la production d'électricité. À titre d'exemple, un très important travail a été réalisé sur les risques liés à la hauteur : mise en place de lignes de vie, formation aux travaux en hauteur, achat et suivi des harnais… Grâce à toutes ces actions, le taux de fréquence des accidents « métier » diminue. Aujourd'hui, ces projets se poursuivent pour améliorer encore plus la santé et la sécurité des salariés de la SHEM et de toutes les personnes intervenant sur nos sites : association des fournisseurs et des prestataires à cette prévention des risques sur les différents chantiers, réalisation d'exercices incendie…

Valoriser le capital humain

Favoriser le dialogue social

La SHEM a toujours veillé à maintenir un dialogue de qualité avec l'ensemble de ses collaborateurs via les instances représentatives du personnel et les organisations syndicales. Les relations sociales sont portées au plus haut niveau à la SHEM et la Direction entend poursuivre dans cette voie notamment en matière de co-construction sur les grands projets de l'entreprise. À cet effet, la SHEM s'engage à intégrer les représentants du personnel aux différents groupes de travail et comités liés à la stratégie de l'entreprise et notamment son Conseil d'Administration.

Assurer le bien-être du personnel

La préservation des relations humaines est une priorité pour la SHEM et à ce titre, elle entend intégrer durablement cette dimension dans toutes ses activités, notamment en garantissant une écoute privilégiée à tous les collaborateurs dans le besoin. La SHEM s'engage à poursuivre les actions déjà mises en place en faveur d'une meilleure qualité de vie au travail notamment au travers du déploiement du plan d'action relatif à l'enquête qualité de vie au travail.
En outre, la SHEM tient à maintenir une bonne articulation entre vie professionnelle et vie privée, à prévenir les facteurs de stress au travail et à limiter les risques psychosociaux, tant pour ses agents que pour toute personne intervenant pour la SHEM (intérim, prestataires, alternants, stagiaires…).

La SHEM s'engage à poursuivre les actions déjà mises en place en faveur d'une meilleure qualité de vie au travail notamment au travers du déploiement du plan d'action relatif à l'enquête qualité de vie au travail.

Serge Saint-Vignes, Secrétaire du Comité d'Entreprise

Il existe certes un réel dialogue social à la SHEM. Des commissions ont vu le jour sur des thématiques relevant de la RSE (égalité professionnelle, formation…). Il conviendrait cependant de mieux expliquer la finalité de ces démarches et de transformer les discours en actes. Par ailleurs, le statut de représentant du personnel doit être amélioré. Il serait nécessaire de mieux prendre en compte le travail accompli, notamment en matière sociale, par les représentants du personnel.

Chantal Fihey, Thérapeute-énergéticienne

À la suite de divers changements opérés au sein de l'entreprise, la DRH a organisé des sessions de formation au stress à destination des membres du Comité de Direction et des chefs de groupement d'usines.
Il s'agit de les aider à repérer les signes de stress positif et négatif dans leurs comportements et chez leurs collaborateurs et impulser une dynamique de changement des attitudes. Objectif : capitaliser au maximum sur le stress positif.
Après deux ans de sensibilisation, le retour est bénéfique. Les personnes formées ont pris conscience des erreurs qui peuvent être évitées.

Respecter les intérêts des clients

Protéger, une responsabilité fondamentale de la SHEM

La sûreté prime devant des considérations économiques.

Assurer la sûreté/sécurité des ouvrages hydroélectriques

La sûreté hydraulique est une responsabilité fondamentale de la SHEM. L'entreprise en fait sa priorité pour ses activités d'exploitation ou de maintenance afin d'assurer la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement contre les risques liés à l'eau. Elle s'engage à l'améliorer en continu par la rigueur et le savoir-faire de ses agents, l'efficacité de son organisation et la fiabilité des matériels. La sûreté prime devant des considérations économiques ou de production, au même titre que la sécurité du personnel.

Michel Castet, Sous-Chef du groupement d'usines d'Eget, est en charge de la sûreté du barrage de l'Oule, en vallée d'Aure

Le barrage de l'Oule, haut de 43 mètres, retenant 16,5 millions de m³ d'eau, fait l'objet de contrôles réguliers et rigoureux. Dans le métier d'hydroélectricien, on dit qu'un barrage « respire ». Sous l'influence du temps, des volumes d'eau stockés, le barrage bouge de quelques millimètres, laisse passer de l'eau…

Afin de vérifier sa « bonne respiration », le barrage est équipé de plusieurs dizaines d'appareils de mesure (piézomètres, pendules…) qui renvoient des données d'auscultation du barrage vers des ordinateurs centraux. Chaque semaine, ces mesures sont contrôlées par les agents de l'usine qui gèrent le barrage et par un organisme de contrôle indépendant.

Ce premier niveau de contrôle est complété par un deuxième, tous les 15 jours. Il consiste à réaliser une inspection visuelle externe et interne du barrage et programmer alors des travaux de maintenance. Les appareils d'alerte et de mesures sont eux aussi vérifiés régulièrement. Les liaisons téléphoniques en cas d'urgence sont testées tous les mois. Chaque trimestre, la fiabilité de ces appareils est encore vérifiée. À titre d'exemple, l'écart tolérable d'une mesure de fuite est de 2 mm entre une mesure manuelle et une mesure automatique, ce qui donne une idée de la précision exigée. Enfin, annuellement, les équipes de la SHEM procèdent à une visite approfondie de l'ensemble de la structure du barrage.

Préserver l'environnement

Protéger les milieux et l'environnement

La politique environnement de la SHEM doit permettre la pérennité de l'entreprise dans le respect de la nature et des hommes qui y vivent.

Protéger la biodiversité, la continuité écologique et les habitats naturels

La SHEM revendique et pratique une production d'énergie respectueuse de l'environnement. Afin de préserver la richesse des milieux et la biodiversité qui l'entourent, la SHEM est engagée dans des programmes de connaissance et d'étude des milieux naturels notamment avec le Conservatoire des Espaces Naturels ou encore avec l'Université de Limoges… Dans le même temps, elle poursuit ses actions de terrain afin de restaurer la biodiversité, favoriser la continuité écologique et préserver les habitats naturels aux abords de ses sites.

Lutter contre le changement climatique par la maîtrise des consommations d'énergie et la prévention de la pollution

Dans un souci de cohérence avec son activité de production d'énergie non émettrice de gaz à effet de serre (GES), la SHEM s'engage à identifier, suivre et réduire ses émissions indirectes de GES (transport, consommation énergétique…).

Améliorer le Management Environnemental

En lien avec la « Politique Environnement » de la SHEM et les actions locales menées par les différents acteurs des vallées, la SHEM agit quotidiennement en faveur du maintien d'un juste équilibre entre énergie, environnement et économie. Dans le cadre de la certification ISO 14001, la SHEM poursuit son processus d'amélioration continue et s'engage à limiter son impact sur l'environnement au travers notamment d'une meilleure implication et d'une responsabilisation des collaborateurs.

Éric Domps, Directeur Patrimoine Industriel et Risques

Dans le cadre de programmes destinés à favoriser la circulation des poissons, notamment des grands migrateurs lors des périodes de reproduction, la SHEM installe régulièrement différents équipements (échelles et ascenseurs à poissons,
ouvrages de dévalaison) pour permettre le franchissement des obstacles que représentent les barrages. Afin de mesurer l'efficacité de ces équipements, elle a doté l'ascenseur à poissons du barrage de Castet (Béarn) d'un dispositif de détection et de comptage des poissons innovant. À l'aide de caméras et de logiciels, il détecte automatiquement le passage des migrateurs et prend des clichés permettant le comptage et l'identification de l'espèce.

Serge Clerens, Directeur Général Adjoint

La question des transports est cruciale à la SHEM en raison des grandes distances que les agents doivent parcourir. La démarche de PDE (Plan de Déplacement d'Entreprise) s'inscrit dans le cadre de la norme OHSAS 18001, relative à la sécurité et à la santé au travail et dans le cadre d'un processus plus global touchant au bien-être des salariés. La SHEM réactualise actuellement son PDE.
Elle garde en ligne de mire trois objectifs :

- *assurer avant tout la sécurité des collaborateurs avec pour ambition le maintien du zéro accident,*
- *éviter aux salariés la fatigue et le stress liés aux transports afin de favoriser leur bien-être et la qualité du travail,*
- *réduire l'impact environnemental et le coût des transports.*

La SHEM a intégré le PDIE (Plan de Déplacement Inter-Entreprises) de la ZAC Balma-Gramont et mène des actions à destination des salariés de son siège social. Ce PDIE a été récompensé lors de la remise des trophées Tisséo de l'écomobilité 2013.

Antoine-François Jeanneteau, Chargé d'affaires Santé, Sécurité au travail, Sécurité Hydraulique

Depuis 2006, la SHEM est certifiée ISO 14001. Pour obtenir cette certification, chaque groupement d'usines a réalisé avec le pôle QHSE un inventaire de ses impacts sur l'environnement. Celui-ci a été suivi d'un plan d'action qui vise à prévenir les pollutions, améliorer le traitement des déchets et restaurer la continuité écologique des cours d'eau. Les différentes mesures ont permis de réduire nos impacts environnementaux avec par exemple le traitement des fumées de l'atelier de soudure. Jusqu'à présent nous nous fixions un objectif de volume pour le traitement des déchets et nous avons ainsi traité en 2012 plus de 160 tonnes de déchets. Depuis 2013, nous visons un objectif de 85 % de valorisation. Pour le tri des déchets de notre siège social, nous avons lancé un nouvel appel d'offres avec trois critères : la valorisation-traçabilité en premier, puis le choix d'une entreprise inscrite dans une démarche de développement durable. Le critère de prix n'est intervenu qu'en troisième position.

Assurer la loyauté des pratiques

Partager nos exigences de responsabilité

Jean-Baptiste Ortega, Co-fondateur de l'association Synethic

La SHEM a adhéré à Synethic, pôle de compétence en achat responsable de Midi-Pyrénées. Ce partenariat lui a permis de :

- *déterminer tous les achats non cœur de métier pour lesquels les critères de RSE s'appliquent,*
- *obtenir un référencement de fournisseurs dont les démarches RSE ont été vérifiées,*
- *bénéficier d'une aide à la préparation de ces nouveaux marchés à l'aide de critères pertinents, Synethic jouant le rôle d'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage).*

Avec l'aide de Syntethic, la SHEM a totalement changé l'analyse de ses besoins et a construit son cahier des charges selon les critères de la RSO (Responsabilité Sociétale de l'Organisation) : la performance économique globale, les objectifs sociaux et sociétaux et les objectifs environnementaux. Les services généraux ont été ainsi identifiés comme à fort potentiel en termes d'intégration de critères RSE. Ainsi pour le tri et le recyclage des papiers de bureau, des critères développement durable ont été intégrés au marché. Cette nouvelle approche a permis de revoir entièrement la collecte des déchets pour augmenter le tri et le recyclage. Désormais, des contenants dédiés à chaque type de déchets et installés dans le bâtiment de l'entreprise remplacent une benne externe. Les différents types de déchets sont gérés par Greenburo, une Scop (Société coopérative et participative) toulousaine qui privilégie l'emploi de personnes en chômage de longue durée. Par une bonne analyse des besoins et des offres sur le marché, l'intégration des critères RSE n'a pas entraîné de surcoûts. En conséquence, cette démarche sera étendue à d'autres produits.

La SHEM s'implique également afin de promouvoir des pratiques responsables chez ses fournisseurs, notamment par l'intégration progressive de critères sociaux et environnementaux dans sa politique d'achats

Promouvoir la RSE dans la chaîne de valeur et pérenniser les relations avec les fournisseurs

Les achats sont une excellente opportunité pour la SHEM de s'impliquer dans la vie économique des territoires afin de contribuer à leur développement. Elle souhaite cependant progresser encore dans cette voie. Afin de favoriser la création de ses liens durables avec ses fournisseurs, la SHEM s'engage à assurer l'égalité de traitement dans les processus de sélection et de négociation. Elle a fait le choix d'être transparente dans sa relation avec ses fournisseurs de façon à respecter les principes de concurrence loyale et à prévenir toutes pratiques anticoncurrentielles telles que le délit de favoritisme et le non-respect des ententes de confidentialité. Dans un souci de cohérence, la SHEM s'implique également afin de promouvoir des pratiques responsables chez ses fournisseurs, notamment par l'intégration progressive de critères sociaux et environnementaux dans sa politique d'achats. Dans le cadre de l'ensemble de cette démarche, elle s'engage à suivre les lignes directrices de la norme NF X50-135-2, la déclinaison de la norme ISO 26000 pour les achats.

Lutter contre la corruption et promouvoir un engagement politique responsable

En 2007, la SHEM a signé une Charte éthique et sociale qui met en avant des valeurs communes que les agents se doivent de partager : loyauté, équité et transparence, ouverture à la diversité. Cette Charte éthique guide les relations avec toutes les parties prenantes. Afin de sécuriser davantage les relations avec ses partenaires et ses fournisseurs, la SHEM et son déontologue s'engagent à responsabiliser toujours plus les collaborateurs à la lutte contre toute forme de corruption active et passive, à la prévention des délits d'initiés et des conflits d'intérêts et la diffusion d'informations sensibles, à travers des formations et des rappels à la loi.

Cécile Faye, Déontologue et Correspondant éthique de la SHEM

« Bien plus qu'un effet de mode, l'Ethique s'impose progressivement comme une philosophie de vie dans le monde de l'entreprise. Derrière cette notion, se cachent notamment les idées de loyauté, de respect, de morale, autant de valeurs qui doivent trouver un écho tant dans nos relations sociales et humaines que dans nos relations économiques et partenariales. Aussi, respecter les principes de l'Ethique, c'est participer au développement de la SHEM dans la pérennité de son image et la sécurité juridique, permettant ainsi d'éviter ou du moins de limiter toute sorte de conflits inutiles et tellement néfastes pour notre société. Mais respecter l'Ethique, c'est surtout la responsabilité de chacun. Nous devons tenir une conduite éthique individuellement sans attendre un comportement collectif. C'est la somme de chacune de nos actions qui produit et produira une réelle démarche éthique au sein de la SHEM. Nous avons tous tellement à y gagner ! ».

Respecter les droits de la personne

Promouvoir les engagements pris

Égalité professionnelle et Diversité

Conformément aux exigences de la norme ISO 26000 et aux critères du Label Diversité, la SHEM s'engage à améliorer ses pratiques en termes d'égalité des chances dans l'accès à l'emploi et le déroulement de carrière. Des efforts constants seront fournis pour lutter contre les discriminations liées au handicap, au sexe et à l'âge. Pour ce faire, l'ensemble des collaborateurs de la SHEM a droit à une formation sur ces enjeux. Par ailleurs, une cellule d'écoute est mise à disposition de tous 7j/7 et 24h/24.

Dignité et Droits Fondamentaux

La SHEM s'engage, au moyen de la sensibilisation des collaborateurs et des outils en place, à poursuivre ses actions en faveur du respect de la dignité et des droits fondamentaux de la personne et plus particulièrement en matière de harcèlement moral et sexuel et de protection des données personnelles. La SHEM s'engage à promouvoir les outils et dispositifs en place au moyen d'une procédure de traitement des harcèlements.

CHARTE DE LA diversité SIGNATAIRE

François Alazard, Expert RH Fondation FACE

« La SHEM, partenaire depuis des années de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (F.A.C.E.) souhaite aujourd'hui aller plus loin et étendre son partenariat et ses actions en direction des territoires sur lesquels elle est présente et se renforce :

- *les départements 64 et 65 avec « FACE Pays de l'Adour » présente sur Pau, Tarbes et Bayonne,*
- *les départements 19 et 46 avec « FACE Limousin » présente sur Limoges et Brive-la-Gaillarde.*

Dans le cadre d'une convention de mécénat de compétences, j'accompagne et coordonne les actions de la SHEM sur ces territoires.

Mes missions sont les suivantes :

- *nouer un partenariat renforcé et de qualité avec les structures de FACE Pays de l'Adour et FACE Limousin.*
- *s'efforcer de construire une dynamique solidaire auprès des salariés de la SHEM présents localement et les inciter à s'investir dans diverses actions de partenariat,*
- *contribuer à la promotion des métiers de la SHEM notamment en s'efforçant de mettre en valeur, auprès des jeunes dans les lycées et les CFA des territoires prioritaires de la politique de la ville, le goût de la culture technique et industrielle développée par la SHEM.*

Ainsi, par ces missions et l'implication des collaborateurs qui s'associent à ces actions, la SHEM rejoint un collectif de travail, déterminé à agir et innover sans cesse avec les entreprises en faveur de celles et ceux qui sont exclu-e-s ou menacé-e-s de l'être. »

Conjuguer entreprise et territoires

Dialoguer avec les acteurs du territoire

Contribuer au développement humain, culturel et économique de nos territoires

L'ensemble des activités de la SHEM engage l'entreprise au-delà de son rôle de producteur d'énergie. La SHEM est véritablement un acteur engagé dans le développement socio-économique des vallées mais aussi de l'agglomération toulousaine. La SHEM souhaite poursuivre ses actions en faveur du développement des territoires en mettant l'accent sur le volet emploi local et développement des compétences. La SHEM entend également préciser ses orientations en matière de partenariats en particulier ceux liés à son cœur de métier.

Gérer de façon concertée et durable la ressource

Suivant les recommandations de la *Convention pour le développement d'une hydroélectricité durable*, la SHEM s'engage à maintenir et à renforcer sa participation dans la concertation locale sur la ressource en eau incluant tous les usagers de chaque territoire d'implantation. La SHEM s'engage également à maintenir un dialogue transparent et constructif avec les principaux acteurs territoriaux afin que ses activités s'intègrent parfaitement dans les régions et les vallées.

La SHEM s'engage à maintenir et à renforcer sa participation dans la concertation locale sur la ressource en eau incluant tous les usagers de chaque territoire d'implantation.

Pierre Weiss, Directeur de l'exploitation CACG, Chef de projet RSE

Depuis plus de 50 ans, la CACG (Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne) travaille au quotidien à la mise en œuvre effective de projets d'aménagement sur les territoires. Une de nos missions est de partager les ressources en eau. Grâce à notre triple expertise de concepteur-constructeur-exploitant, nous abordons la gestion de l'eau de manière intégrée, novatrice et apaisée. La CACG contribue à :

• l'équilibre environnemental : 54 % de l'eau distribuée est destinée au milieu naturel,

• la sécurisation de la production agricole : 150 000 hectares irrigués.

Pour une gestion efficiente, nous travaillons en concertation avec la SHEM afin d'apporter la bonne quantité d'eau au bon endroit et au bon moment, en répondant aussi bien aux besoins agricoles, industriels, humains qu'environnementaux.

Vincent Pétillon, Directeur Développement Territorial

La SHEM accorde une vigilance particulière aux partenariats qu'elle mène et aux sollicitations auxquelles elle répond. En effet, il est important que les actions engagées dans ce cadre respectent les valeurs de l'entreprise, notamment en ce qui concerne le respect des hommes, de la réglementation et de l'environnement. Nous sommes également très vigilants sur l'éthique dans nos relations avec les parties prenantes externes. Il est en effet fondamental que nous entretenions avec nos partenaires des rapports clairs et sans ambiguïté sur les intentions et les volontés de chacun. Enfin, nous privilégions des partenariats de co-construction afin que chacun soit acteur du développement du territoire en partageant des objectifs communs précis.

Assurer la transparence

Système de décision et de contrôle

La gouvernance de la SHEM doit permettre d'améliorer la performance et la rentabilité des opérations conclues par l'entreprise en prenant des décisions de manière concertée, transparente et partagée avec les parties prenantes.

Des processus organisationnels clairs

La SHEM s'engage pour que l'ensemble de ses politiques et ses processus soient clairement formalisés et identifiés et qu'ils soient divulgués à tous au même titre que les décisions prises par les instances d'arbitrage. Dans ce sens, elle se donne les moyens de diffuser des informations fiables et transparentes à l'ensemble des collaborateurs quant aux décisions organisationnelles de l'entreprise. Afin de s'assurer de la bonne application de ces politiques, elle met en œuvre un contrôle interne régulier.

Claudia Nicolas, Responsable Achats

Une volonté de mettre le Développement Durable dans nos actes quotidiens : « Dans le cadre du processus de labellisation Lucie, nous avons démarré une démarche d'achats responsables, plus respectueuse de l'environnement et du bien-être social. Nous montons progressivement en puissance afin d'étendre cette démarche à de nouveaux segments de produits. Nous participons ainsi aux objectifs de la SHEM de valoriser les savoir-faire et les territoires où elle est implantée, de bien utiliser les ressources et ne pas fragiliser l'écosystème. »

La RSE, une démarche d'amélioration continue

Dans un souci de transparence, la SHEM a fait évaluer sa démarche et ses actions suivant la norme ISO 26000 par une tierce partie accréditée, l'AFNOR, au terme d'un premier cycle de 3 ans avec Vigeo afin de rendre son bilan vérifiable et quantifiable.
Poursuivant l'objectif d'améliorer ses pratiques, la SHEM s'est dotée d'un programme comportant 29 actions dont la pertinence a été contrôlée par l'AFNOR et l'agence LUCIE.
À l'issue de l'évaluation AFAQ 26000, la SHEM se positionne au niveau « confirmé » et a obtenu le Label LUCIE, référence en matière de RSE. Elle a été la première entreprise du secteur de l'énergie labellisée grâce à la confiance de ses collaborateurs et au soutien des acteurs des territoires.

www.shem.fr

Société Hydro-Electrique du Midi
Siège social : 1 rue Louis Renault BP 13383 - 31133 Balma cedex
Tél. +33(0)5 61 17 15 00 - www.shem.fr

Imprimé à Toulouse par Indika - ISO 14001 - Imprim'Vert - avec des encres à base végétale, sur du papier 100% recyclé, fabriqué en France.

L'évaluation de l'empreinte carbone est réalisée par Labelia Conseil conformément à la méthodologie Bilan Carbone ®.

En utilisant ce papier recyclé plutôt qu'un papier non recyclé, l'impact environnemental est réduit de :
• 28 kg de matières envoyées en décharge
• 4 kg de CO_2 qui équivalent à : 37 km parcourus en voiture européenne moyenne / 1 014 litres d'eau / 63 kWh d'énergie / 45 kg de bois

Édition : Mai 2016 - Création : Yapak Crédits photos : Thierry Suire - © L'Oeil de l'éléphant - 06 88 09 96 35 / Alexis Fresquech / N. Gouhier / Sophie Le Scaon / CACG / Émilie Francesconi